

« COUP DE POUCE »

SPORT ET CULTURE

Participation financière, sous condition de ressources, dans la limite de 40 € maximum par an.

Conditions obligatoires :

- Etre âgé de moins de 26 ans.
- Résider a Loos.
- Avoir un quotient familial (ou celui de tes parents) inférieur à 550€ (sur présentation d'un justificatif de la CAF de moins de 3 mois).
- Choisir une association, ou un club loosois régi par la loi de 1901.



VILLE DE
LOOS

Point Information Jeunesse

100 rue du Maréchal
Foch 59120 Loos
Tél. : 03/20/07/10/82

Horaires
d'ouverture :
Du Mardi au
Vendredi
de 9h à 12h
Et de 14h à 17h45

Espace Ressource Jeunes (ERJ)

Rue Jean Perrin
59120 Loos
Tél. : 03/20/54/18/52

Horaires
d'ouverture :
Du Mardi au
Vendredi
de 9h à 12h
et de 14h à 18h